

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois	
APPAN "L'OR VERT"		12	
Adresse de l'entreprise		Durée de l'exercice précédent	
1 TER AVENUE DE CHAMPAGNE 52220 MONTIER EN DER		12	
Numero SIRET		Code APE	
4 1 3 2 6 8 5 4 3 0 0 0 3 6		9 1 3 E	
		Net	
		Net	
		Net	
		Net	
Capital souscrit non appelé (1)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	817	817
Fonds commercial (1)	AH		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
Autres immobilisations corporelles	AT	21 428	9 984
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU		
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD		
Pris	BF		
Autres immobilisations financières *	BH		
TOTAL (II)	BJ	22 245	10 801
Matières premières, approvisionnements	BL		
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et fins	BR		
Marchandises	BT	4 248	4 248
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	215 729	215 729
Autres créances (3)	BZ		
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		
Disponibilités	CF	107 406	107 406
Charges constatées d'avance (3)*	CH		1 690
TOTAL (III)	CJ	327 384	327 384
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
Fonds de rattachement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	349 829	10 801
Revenus (1) dans droit au bail	CP		
Charges de réserve de prévoyance			
Immobilisations			
Stocks			
Créances			

* Les modalités de ces conventions sont indiquées dans le numéro n° 2052

Etat préparatoire

②

BILAN - PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051 (2007)

Désignation de l'entreprise: APPAN "L'OR VERT"		Nom: <input type="checkbox"/>	
		Exercice N° 31/12/08	Exercice N° - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé:)	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des primes pour fixation de cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants H)	DG	
	Report à nouveau	DH	142 731 100 646
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	22 100 42 086
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)	DL	164 841 142 731	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	7 701 7 701
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	7 701 7 701
DÉBITES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs H)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	135 658 141 458
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 630 26 987
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	168 285 168 445
Écarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	EF	338 828 318 878	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB	
	(2) Dont: { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation 1976 Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EO		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans le mode n° 232

Designation de l'exercice		Exercice N		Exercice (N-1)			
AFSAN "L'OR VERT"		2008					
		France	Représentations et Établissements (France) hors-Comptex	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et marchandises *	FA	12 346	FB	12 346	14 273	
	Production vendue :	Immats *	FD		FE		
		Services *	FG	180 211	FH	180 211	199 735
	Chiffres d'affaires nets *	FI	192 557	FK	192 557	174 008	
	Production stockée *						
	Production immobilisée *						
	Subventions d'exploitation				351 458	288 386	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				15 550		
	Autres produits (1) (11)				14 822	22 621	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)				FR	574 387	485 015
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				6 203	16 108	
	Variation de stock (marchandises) *				1 758	(6 006)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				404 293	314 496	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				3 892	1 602	
	Salaires et traitements *				95 704	55 815	
	Charges sociales (10)				24 458	24 859	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	3 231	1 203
			dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions *		GC		
			Pour impôts et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)				11 447	1 941	
	Total des charges d'exploitation (4) (3)				GE	551 185	440 121
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 - 10)				GF	23 201	44 893	
Produits ou charges	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(1n)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(1v)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			CK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			CL	2 909	94	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			CM			
	Différences positives de change			CN			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			CO				
Total des produits financiers (V)				CP	2 909	94	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			CQ			
	Intérêts et charges assimilés (6)			CR		144	
	Différences négatives de change			CS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			CT			
Total des charges financières (VI)				CU		144	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				CV	2 909	(50)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 - II - III - IV - V - VI)				CW	26 111	44 843	

Designation de l'entreprise: AFFAN "L'OR VERT"		Nouveau <input type="checkbox"/>	
		Exercice N 2008	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	RA	(4 147)
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	RB	
	Reportes sur provisions et transferts de charges	RC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	RD	(4 147)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5 bis)	RE	3 545
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	RF	(2 390)
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	RG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	RH	(2 390)
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		RI	(3 545)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (DC)		RJ	
Impôts sur les bénéfices *		RII	455
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		RL	577 296
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		RM	555 186
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		RN	22 110
REVENUS	(1) Dont produits mixtes partiels sur opérations à long terme	RO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières résultats d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (5) ci-dessous)	RY	
		RG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	RP	
		RQ	
	(4) Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (3) ci-dessous)	RH	
	(5) Dont produits concourant aux entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.)	IX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (10)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(12) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A5 obligatoires A6		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état de même modèle)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(5) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications complémentaires, sous chaque sous-traitement, dans le cadre n° 2012

Jacques Cartier

Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Expert judiciaire

30, quai Béatrix de Gâvre
Bp 26 115
53062 LAVAL Cedex 09

Tél. : 02.43.56.19.1
Mel : cab.j.cartier@wan
Siret : 419 252 838 01

Association pour le Festival de la Photo Animalière et de Nature

A.F.P.A.N.

« L'Or Vert »

1ter, avenue de Champagne
52220 MONTIER EN DER

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de L'Association pour le Festival de la Photo Animalière et de Nature, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les

GC

A.F.P.A.N.-Rapport général 2008

1/2



estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je dois formuler une réserve sur le fait qu'une subvention comptabilisée comme à recevoir pour un montant de 7 500 euros semble loin d'être acquise.

Sous cette réserve, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1^o alinéa du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que par courrier séparé j'ai informé votre président et votre trésorier que les législations fiscales et sociales ne me semblaient pas respectées pour les intervenants relevant de l'AGESSA et pour les domiciliés hors de France.

Ces éléments ne m'ont pas paru suffisamment significatifs pour remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

III – Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorier.

Laval le 10 février 2009


Jacques CARTIER
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes
30, Quai Béatrix de Gâvre
53000 LAVAL
Tél. : 02.43.56.19.82